



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

A l'approche de la clôture du Grand débat national, fleurissent çà et là des propositions quelquefois surprenantes, telle que celle envisageant de ne maintenir le pouvoir d'achat que pour une partie seulement des retraités. Les médias se sont rapidement emparés du sujet et ont - non moins rapidement - sollicité les responsables de la CFR. Cette rapidité d'intervention des médias, confirme que la CFR est dorénavant devenue un interlocuteur privilégié et incontournable dans l'approche et la représentation des revendications de notre corps social.

Le Président, P. Erbs Le Président d'honneur, F. Bellanger

Les dossiers à l'ordre du jour de la réunion du Bureau du 18 mars 2019

Préparation de l'AG et du CA du 17 avril : Les comptes, le budget et les rapports des Commissions feront l'objet d'une validation,

Compte rendu de la Commission « Communication » : La nécessaire évolution du site Internet sera évaluée,

Compte rendu des rendez-vous « Médias » et projet de communiqué de presse : L'encart ci-dessous précise les contours de ce compte-rendu ; l'éventualité de diffuser un communiqué de presse sur le sujet traité sera examinée.

Elections au Parlement Européen du 26 mai 2019 : Les positions à prendre et/ou recommander seront précisées. Un compte rendu détaillé de cette réunion de Bureau vous sera proposé dans le prochain numéro de CFR Échos.

Les médias « à l'assaut » de la CFR

L'article paru dans « Le Parisien » du samedi 9 mars dernier relatant la proposition de revalorisation sur l'inflation des seules retraites « modestes » portée par le Délégué général du parti majoritaire à la suite du grand débat qui l'a animé a déclenché un nombre de sollicitations des médias auprès des Responsables de la CFR inconnues jusqu'alors. C'est ainsi qu'ont été mis à contribution : dès samedi 9 en fin de journée, Roger Barrot, Vice-président pour une interview sur RMC Radio, puis lundi 11 en tout début de matinée, Pierre Erbs, Président pour deux interviews chez J.J. Bourdin BFM/RMC et C'dans l'air et Christian Bourreau, Vice-Président, dès lundi 11 au matin pour deux interviews sur France Info et RMC, défendant tous trois l'obligation de maintenir le pouvoir d'achat de la totalité des retraites qui connaît une baisse continue depuis plus de 25 années sur l'ensemble des pensions de base et complémentaires !

Assemblée Nationale : Délégation aux droits des femmes

La délégation CFR : Mme Y. Jourdhui et M. P. Erbs a été reçue le 20 février ; une audition positive par les corapporteuses de la mission d'information sur les femmes sénières qui semblent prêtes à reprendre bon nombre de propositions présentées telles que l'effort sur l'AVPF pour compenser la perte de revenus due à la maternité, le développement de structures d'accueil entre le domicile et l'EHPAD, les actions de prévention de l'ostéoporose, etc... La représentativité de la CFR a été mise en évidence eu égard à l'importance de ses effectifs et à la diversité des associations fédérées.

Commission « Santé » du 18 février 2019

Appel d'offres sur la complémentaire santé : La commission estime nécessaire de conserver l'appellation « Cahier des charges » auprès des opérateurs dont la liste sera arrêtée par le Bureau. Pour cela, un questionnaire sera adressé aux 6 fédérations composant la CFR dans le but de recenser l'ensemble des accords existants. Un calendrier de l'ensemble des actions à mener est établi en prévision d'un examen par la commission en septembre pour propositions à faire au Bureau de la CFR à la rentrée prochaine.

Dossier « Ma Santé 2022 » : De nombreux chantiers ont été ouverts en concertation avec des professionnels concernés qui ont débouchés sur le projet de loi présenté en Conseil des ministres. Des mesures jugées prioritaires ont fait l'objet de réflexions traduites dans des dispositions de la Loi de financement de la Sécurité Sociale – LFSS – pour 2019. La commission apportera une attention particulière à cet ambitieux projet, notamment pour ce qui concerne les conditions de l'accès aux soins.

RAC zéro « 100 % santé » : Le décret d'application publié début janvier 2019 prévoit la mise en place d'un Comité de suivi avec l'obligation de présenter tous les 2 ans un rapport portant sur les pratiques constatées permettant d'observer la réalité du 100 % santé et des frais réellement à la charge des assurés après intervention des assurances maladie obligatoire et complémentaire. L'audiologie et l'optique médicale feront l'objet d'un suivi plus important.

Points d'actualité : Les échanges ont porté, notamment, sur :

- les sorties d'hôpital et lettre de liaison : seulement 40 % des patients quittent l'hôpital munis de cette lettre !
- le plan de lutte contre les addictions « 2018-2022 » ; pour l'essentiel, il reprend les mesures antérieures.
- la pénurie de vaccins et médicaments : 25 % des français y ont été confrontés.